## • (2050)

Comment un médecin pourrait-il prouver qu'il a utilisé sa voiture pour un certain nombre de milles et qu'il avait droit à l'exemption pour une certaine quantité d'essence? Il en est de même d'un vendeur, d'un avocat ou d'un gérant d'épicerie. La plupart des propriétaires de petits restaurants à Ottawa conduisent une Cadillac ou une grosse voiture avec, à la fenêtre, une petite enseigne annonçant la livraison à domicile. Bien que la livraison ne soit pas faite avec la Cadillac, la Cadillac bénéficie d'un dégrèvement d'impôt.

Passe encore de frauder le gouvernement là-dessus, mais comment le ministre va-t-il vérifier que cet homme d'affaires utilise son automobile légitimement et peut demander un remboursement? S'il s'agit d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un ouvrier qui parcourt 75 à 100 milles pour aller travailler, il sera assez facile de vérifier la quantité d'essence utilisée. Celui qui fait la navette entre deux endroits pour se rendre au travail ne posera aucun problème de vérification à l'employeur, puisqu'il connaît le numéro de plaque de la voiture et que le millage pourra ainsi facilement être calculé. On pourrait même aller plus loin et calculer tant de milles au gallon, indépendamment du modèle de voiture utilisé. Dans ce cas, il n'y aurait pas de tricherie.

Une voix: Vous voulez instituer une bureaucratie.

M. Peters: Aux dires de quelqu'un, j'institue une bureaucratie. Je dois vous dire que j'ai été très frappé la semaine dernière par la bureaucratie du gouvernement, car le percepteur m'a envoyé une facture de \$1,100 pour mes impôts. Je lui ai fait parvenir un chèque de \$1,100 et qu'en a-t-il fait? Il a affecté le montant à 1975 et m'a envoyé une autre facture comme quoi je lui devais toujours ce montant. Si l'on a déjà des difficultés semblables, qu'est-ce que cela va être quand Joe Tremblay essaiera de déterminer combien on lui doit, aux termes de cette mesure?

Je suis sûr que le ministre conviendrait qu'on peut facilement dire qu'un automobiliste qui conduit 50 ou 100 milles pour aller à son travail tous les jours fera 20 milles au gallon. Les travailleurs n'aiment pas être dupes ni se duper eux-mêmes, et le travailleur dont la voiture ne fait que 15 milles au gallon la changera vite pour une qui en fait 20.

Bien des députés sont intervenus dans le débat au nom de la classe ouvrière de notre pays et ont parlé d'exemptions ou prié le ministre de supprimer la taxe, ce qui serait certes de loin la solution la moins coûteuse. Je pense que le ministre conviendra avec moi qu'il ne restera plus rien de son demi-milliard de dollars une fois digéré par la bureaucratie. Cela me rappelle beaucoup le gouvernement ontarien qui à un moment donné a imposé une taxe de vente de 3 p. 100 pour ensuite découvrir après que la taxe eût été en vigueur pendant un certain temps qu'il lui en coûtait trois cents pour percevoir la taxe; aussi l'augmenta-t-il à cinq cents. Bien qu'il lui en coûtait toujours trois cents, il en touchait quand même deux cents. Il voulut ensuite toucher trois cents; aussi dût-il porter la taxe à 7 p. 100. Voilà maintenant qu'il l'a supprimée jusqu'aux prochaines élections provinciales.

Le ministre a parlé de péréquation entre l'Est et l'Ouest. Il reconnaît que l'ancien premier ministre, le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) a eu raison d'établir la ligne de la vallée de l'Outaouais.

M. Boulanger: Vous voulez dire la ligne Borden.

## Taxe d'accise—Loi

M. Peters: Oui, peu importe ce qu'on l'appelle. Je parle de la ligne qui passe d'Ottawa à Montréal. Toute la région située à l'Est de cette ligne appartient à l'Est, et toute la région située à l'Ouest, à l'Alberta.

Soit que le ministre n'accorde pas grande importance au problème réel de la péréquation, soit qu'il ait décidé de suivre l'exemple d'Eaton's et de Simpson's dans leur façon de concevoir l'Est et l'Ouest. Si l'on concevait la péréquation comme il se doit, l'homme qui se rend au travail à Glace Bay devrait payer la même chose pour son essence que celui qui travaille à Leduc—à Toronto quant à cela. Le prix de l'essence devrait être le même à Toronto que dans le Nord de l'Ontario. Je puis donner au ministre l'assurance qu'il s'attirerait beaucoup plus de bosses si les Torontois devaient payer 86c. le gallon d'essence. A mon avis, la péréquation est un mythe. Le ministre sait fort bien que ces 10c. d'impôt n'égaliseront pas les prix.

Le ministre a imposé une taxe à l'exportation sur une assez grande quantité de pétrole à destination des États-Unis, ce qui a permis de réaliser une certaine péréquation. Mais le produit de cette taxe a maintenant tellement diminué que nous versons près de un million de dollars par jour en compensation pour que le prix du pétrole à la raffinerie soit le même dans l'Est et dans l'Ouest du Canada. Le gouvernement fédéral ne touchera que 90c. environ sur le nouveau prix, alors que les sociétés pétrolières obtiendront beaucoup plus.

Le ministre semble incapable de communiquer efficacement avec les provinces. Déjà, deux campagnes électorales au cours des derniers mois ont été faites sur son dos, celles de l'Alberta et de la Saskatchewan, et l'Ontario s'apprête maintenant à faire la même chose. En tant que fédéraliste, cela ne me réjouit pas. Je ne pense pas que cela soit conforme à l'esprit de la confédération ni aux bons rapports entre le gouvernement fédéral et les provinces, lui qui ne peut se passer de leur collaboration. Le ministre a appliqué la taxe de 10c. au niveau du gros, mais lorsque l'essence sera rendue à la pompe, elle aura passé à 12, 13 ou 14c

## • (2100)

Si la majoration normale est appliquée dans le Nord de l'Ontario, l'augmentation va être considérable. Avec cette taxe de 10c., nous payons actuellement en Ontario 19c. à l'échelon provincial et 20c. à l'échelon fédéral. Cela veut dire qu'en fait nous versons 39c. sans recevoir une seule goutte d'essence. La dernière fois que j'ai pris part à des négociations avec des grandes sociétés pétrolières au sujet du prix de l'essence, le prix était de 39c. Je suppose que ce prix a augmenté considérablement, mais, de toute façon, nous provoquons une hausse de 60 p. 100. Il ne semble pas que ce soit là la façon de réaliser tout ce que le ministre se propose de faire. Un de ces objectifs est l'égalité. Le ministre devrait être en mesure d'assurer cette uniformité des prix sur l'ensemble du territoire, afin que les contribuables paient l'essence au même prix peu importe où ils habitent.

Un ou deux collègues du ministre ont déclaré dans leur propos qu'ils habitent des régions éloignées, où l'essence est un article de première nécessité. Le ministre ne niera certainement pas qu'il faudrait essayer de réduire la puissance des moteurs de nos voitures, par la voie budgétaire ou autrement.